

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 juin 2021

Le sept juin deux mille vingt et un à 18 heures 30 le Conseil municipal de ROUZEDE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des élus, sous la présidence de Mme Anne BERNARD, Maire.

Date de convocation : 31 mai 2021

Sont présents : Mmes BERNARD, LHERMELIN, MAZOUIN, MALHAO Mrs ROSSET, FORTINEAU, SIMON, COCULET, OUVRARD, BARTHELEMY.

Absent excusé : Mr BOREL.

Mme Lhermelin a été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2021.
- Préparation des élections départementales et régionales
- Validation des devis en cours
- Suppression de la régie de recette Tickets Taxi
- Point sur le PLUi
- Point sur le matériel roulant
- Validation de l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Approbation du compte rendu du CM du 12 avril 2021.

Approuvé à l'unanimité.

Préparation des élections départementales et régionales

Madame le Maire rappelle l'obligation de faire deux bureaux de vote dans la même salle, due à la tenue d'une élection double. Elle précise que la préfecture a donné son autorisation pour que les élections se tiennent exceptionnellement dans la salle des fêtes, plus propice au bon respect des gestes barrières. Pour rappel, les élections auront lieu les dimanche 20 et 27 juin de 8h à 18h.

Elles nécessitent la présence de deux personnes par urne.

Les membres du conseil municipal se relayeront sur les créneaux horaires suivant :

8h 12h, 12h 15h et 15h 18h

Une signalétique sera mise en place la semaine prochaine pour prévenir les rouzédois du changement de lieu de vote.

Validation des devis en cours

Madame le Maire et Monsieur Barthélemy, premier adjoint, présentent au Conseil Municipal les devis réalisés pour effectuer les travaux de toiture sur le préau et la grange, reprendre la façade de l'école et terminer la réfection de l'église.

Trois entreprises ont été démarchées pour effectuer des devis de reprise de toiture.

		Devis préau école TTc	Devis Grange Mairie TTc
Horte et Tardoire			
Bâtiment		19 764,72	15 371,08
Couverture Legrand		17 169,84	16 173
Ets Aubin		17 050	14 762

Malgré des devis moins élevés que ces concurrents l'entreprise Aubin n'a pas été retenue car les tuiles proposées ne correspondaient pas aux cahiers des charges
Les couvertures Legrand ont été retenues pour le préau de l'école et Horte et Tardoire Bâtiment pour la grange.

Pour les travaux de façade sur l'école, seule l'entreprise Aubin a proposé un devis. Madame le Maire propose aux membres du conseil, qui acceptent à l'unanimité, de chercher un autre devis et de choisir le moins cher à prestations égales.

La réfection de l'église avait été commencée par l'entreprise Batizéf qui n'a pas donné suite malgré plusieurs demandes de rendez-vous. Elle sera confiée à M.Donnary d'Ecuras, pour un montant de 22488€TTc contre 31293.90€TTc de Batizéf (devis de janvier 2020).

Madame le Maire fait un point informatif sur l'évolution du dossier des travaux de réfection de la mairie. L'avis d'appel public à la concurrence va paraître sur « le courrier français » le 11/06.

Les travaux débuteront le 13/09, il va donc falloir prévoir le déménagement des locaux vers la bibliothèque début septembre.

Suppression de la régie de recette Tickets Taxi

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal que suite au départ en retraite de l'ancienne secrétaire qui en était le régisseur, le trésorier nous a proposé de supprimer la régie et de désormais passer les tickets de taxi en écriture comptable. Une étude sera menée pour développer ce service de tickets auprès de la population

Point sur le PLUi

Monsieur Rosset présente les grandes lignes des premières réunions du PLUi.

De nombreux critères contraignants vont être mis en place à l'obtention d'un permis de construire : distance entre les habitations, taille de hameau, desserte des réseaux, préservation des milieux naturels....

Point sur le matériel roulant

Madame le maire explique que le tracteur tondeuse prend de l'âge et va nécessiter des réparations. Une demande de bilan à été faite chez les établissements Aupy afin de savoir s'il est utile de réparer ou s'il vaut mieux investir dans du nouveau matériel.

Validation de l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Madame le maire explique aux membres du conseil que le Département s'engage à mettre en place et valoriser un plan des itinéraires de promenade et de randonnées afin de protéger les chemins ruraux. Il convient d'autoriser le département à expertiser nos chemins de randonnées. Inscription validée à l'unanimité.

Points divers

Discussion sur les futures réserves à incendies et leurs localisations possibles

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 20h.